Clôture de la Biennale artistique et culturelle Tombouctou 2025 :
Une célébration de l'unité et de la renaissance culturelle

MALI

1859

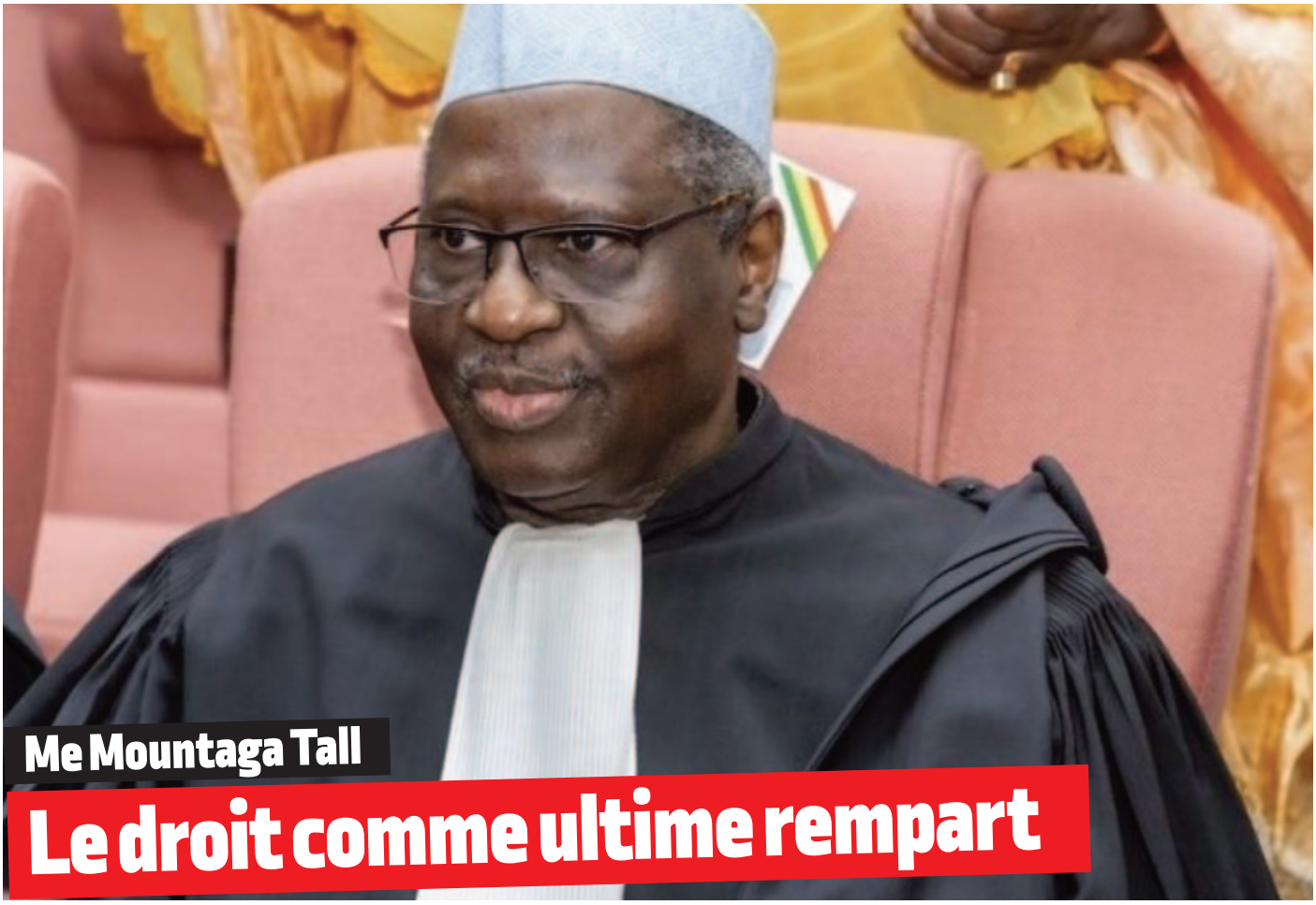
L'information est l'oxygène des temps modernes

MARDI 30 DECEMBRE 2025

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Me Mountaga Tall
Le droit comme ultime rempart



Attaque terroriste à Sandaré : Les FAMa repoussent les assaillants

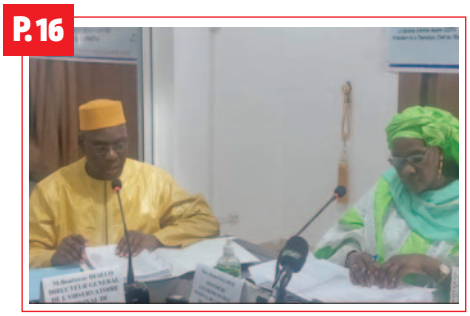


Mali–Russie : 65 ans de partenariat stratégique renforcé


Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « DÈMÉSO »
APPEL GRATUIT
80001120
80001122
+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75
STOP A L'INSECURITE
F A Ma
FORCES ARMEES MALIENNES
HALTE AU
TERRORISME
AU MALI

Sommaire «







Une /

Me Mountaga Tall : Le droit comme ultime rempart — P. 4

Brèves /

Assemblée générale 2026 de la Mutuelle de l'Armée de Terre : Bilan 2025 et perspectives — P. 10
Attaque terroriste à Sandaré : Les FAMa repoussent les assaillants — P. 10
Niger : E-passeport AES et création du Conseil de la chefferie traditionnelle11 — P. 11
Mali–Russie : 65 ans de partenariat stratégique renforcé — P. 11
Recrutement 2026 des gardiens de la biodiversité : 707 candidats en lice — P. 12

Actualité /

Journées partenariales du CAP de Banankabougou : Des recommandations fortes pour booster le système éducatif ! — P. 14
19e Session ordinaire du CA de l'ONEF : Le budget prévisionnel de l'année 2026 estimé à 1 652 739 000F CFA — P. 16
Ségué frappé par le terrorisme : Le MPUSRB plaide pour l'union sacrée à Bandiagara — P. 18

Politique /

Atelier de sensibilisation sur la convention collective des chauffeurs : un engagement renforcé pour la sécurité et les droits sociaux — P. 20
Lutte contre la corruption : Validation du rapport sur la cartographie des OSC — P. 22

Culture & société /

Clôture de la Biennale artistique et culturelle Tombouctou 2025 : Une célébration de l'unité et de la renaissance culturelle — P. 25

International /

Élections parlementaires en Côte d'Ivoire : Vers un nouveau mandat controversé pour Alassane Ouattara — P. 27
Somaliland : UA et Ligue arabe mettent en garde contre la reconnaissance unilatérale — P. 28
Transformation qualitative des campagnes chinoises : L'empreinteindélébile de la revitalisation rurale — P. 29

Sport /

CAN 2025 : Cameroun et Côte d'Ivoire se neutralisent (1-1) dans le groupe F — P. 32

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)
Email : ampikile@gmail.com
Site Web : www.malikile.com
Contacts : +223 70 44 22 23

- **Gérant :** Moctar Sow
- **Redacteur en Chef :** .....
- **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamoko B. Keïta, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick Wogo, Maffenin Diarra, Bockoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa Ly, journaliste correspond à Dakar
- **Service Commercial :** Youssouf Diarra
- **Secrétariat :** Fatou Sissoko

Me Mountaga Tall

Le droit comme ultime rempart

Dans un contexte national marqué par des tensions politiques, des restrictions des libertés publiques et une judiciarisation sélective, Me Mountaga Tall continue d'incarner une posture rare : celle d'un avocat qui résiste non par le bruit ou la surenchère, mais par le droit, exclusivement par le droit.

Dans une communication rigoureuse et documentée, l'ancien bâtonnier fait le point sur plusieurs procédures judiciaires emblématiques, révélatrices des fragilités actuelles de l'État de droit au Mali, mais aussi de la détermination de ceux qui refusent d'y renoncer.

La première affaire concerne les poursuites engagées contre deux membres du Conseil national de Transition (CNT), Biton M. Coulibaly et Moulaye Keïta, à la suite d'injures et de menaces publiques diffusées par voie électronique. Dépourvus de toute immunité, ils auraient dû répondre normalement devant la justice. Or, la plainte initiale a été bloquée sans justification. Face à cet obstacle, les avocats ont recouru à la citation directe. Le tribunal a alors fixé une consignation exceptionnellement élevée de 5,5 millions de FCFA — acquittée — et renvoyé l'affaire au 27







novembre 2025. Contre toute logique juridique, le même tribunal a ensuite annulé la procédure au motif que le renvoi était trop éloigné... alors qu'il l'avait lui-même fixé. Une décision que Me Mountaga Tall qualifie, sans emphase mais avec fermeté, d'inacceptable. Un appel a immédiatement été interjeté.

Autre dossier majeur : celui de l'ancien Premier ministre Moussa Mara. Condamné en première instance dans une décision jugée injuste par la défense, son appel sera examiné par la Cour d'appel de Bamako le 19 janvier 2026. Là encore, Me Tall fait confiance au droit, et seulement au droit.

Sur la dissolution des partis politiques, l'avocat rappelle une vérité procédurale essentielle : le dossier doit obligatoirement être transmis à la Cour constitutionnelle par la Cour suprême. Aucun blocage ne saurait être légalement opposé à cette étape, pilier du contrôle constitutionnel.

Concernant les militaires radiés, Me Tall soulève une question juridique grave : devenus civils par l'effet même de leur radiation, sur quel fondement peuvent-ils être maintenus en détention militaire, sans accès à leurs avocats ? La défense exige l'application stricte des droits fondamentaux.

Enfin, dans le dossier Alpha Yaya Sangaré, une requête en référé-liberté a été déposée après 21 mois de détention sans mandat judiciaire. Un cas qui résume, à lui seul, l'urgence du respect des libertés individuelles.

Face aux critiques et aux interrogations, Me Mountaga Tall rappelle avec pédagogie les limites et les exigences de sa profession : un avocat n'agit que dans le cadre du droit et d'un mandat. Ni diplomate, ni chef militaire, il demeure ce qu'il a toujours été : un serviteur de la justice.

Avocat rigoureux, citoyen responsable, Me Mountaga Tall rappelle une vérité simple mais fondamentale : l'État de droit ne se négocie pas. Il s'impose. Et malgré les entraves, le droit finira par prévaloir. Nécessairement. Inéluctablement.

À lire l'intégralité du texte qu'il a publié sur ses reseaux sociaux faisant le point des dossiers en cours deavnt les jurudictions du pays.

MOCTAR SOW

RÉSISTER PAR LE DROIT : LE POINT SUR LES PROCÉDURES JUDICIAIRES I. - POURSUITES CONTRE 2 MEMBRES DU CNT OU QUAND LE TRIBUNAL DÉSAVOUE LE TRIBUNAL



A la suite d'injures et de menaces publiques diffusées par voie électronique, une plainte a été déposée contre Biton M. Coulibaly et Moulaye Keïta, membres du CNT ne bénéficiant d'aucune immunité. Cette plainte a été bloquée de fait, sans motif avouable. Pour contourner le blocage constaté, les avocats ont initié une citation directe. L'affaire a été enrôlée à l'audience du 2 octobre 2025. À cette date, le tribunal a : • fixé une consignation inhabituelle de 5.500.000 FCFA, régulièrement acquittée ; • ordonné un renvoi souverain au 27 novembre 2025. Cette date est confirmée par le plumitif d'audience qui seul fait foi en cas de contestation. Il est rappelé que les parties et leurs avocats ne disposent d'aucun moyen d'influence sur la fixation des renvois. Or, ce 29 décembre 2025, le même tribunal a considéré que la date qu'il avait lui-même fixée était trop éloignée pour la poursuite de l'action, et a, en conséquence, annulé la procédure. Fallait-il en rire ou pleurer ? Car il tombe sous les sens qu'un tribunal ne saurait tirer argument de ses propres renvois pour éteindre une procédure régulièrement engagée. Mais que nul ne s'y trompe : cette affaire se poursuivra car nous faisons immédiatement appel. Que nul, non plus, ne se décourage ou n'abdique : nous ne renoncerons pas à l'Etat de droit malgré les écueils et les difficultés de toute nature. Car l'État de droit ne se négocie pas. Il s'impose. La justice doit être rendue ; et elle le sera. II - MOUSSA MARA : L'appel interjeté après la condamnation en première instance que nous avons trouvé injuste sera examiné par la Cour d'Appel de Bamako le 19 janvier 2026. Nous attendons que le droit soit enfin dit. III. DISSOLUTION DES PARTIS POLITIQUES Le dossier demeure en instance de transmission à la Cour constitutionnelle, via la Cour suprême. Cette transmission constitue une étape procédurale obligatoire : aucun blocage ne peut être légalement opposé. IV. MILITAIRES RADIÉS La procédure suit son cours. Les avocats exigent, conformément aux droits de la défense, un accès libre et effectif aux intéressés. Un point demeure central : après leur radiation tous ces militaires et gendarmes sont désormais des civils. Dès lors, leur maintien dans des lieux de détention militaire, sans contact avec l'extérieur, pose une question grave : sur quel fondement juridique ? V. DOSSIER ALPHA YAYA SANGARÉ Une requête en référé-liberté a été déposée ce jour aux fins de voir ordonner sa mise en liberté d'office, après 21 mois de détention, sans mandat de justice. Par ailleurs, des personnes de bonne foi s'interrogent : pourquoi je ne défends pas le gouvernement contre la France aux Nations Unies ? Pourquoi je n'engage pas des poursuites contre les groupes armés ? Pourquoi je n'agis pas contre l'Algérie qui a abattu un drone malien ? La réponse est simple : parce qu'un avocat agit seulement dans le cadre du droit et de son mandat. 1) Mali–France devant les Nations Unies : Ce contentieux n'est pas judiciaire. Il relève exclusivement de la voie diplomatique. À ce stade, aucun juge n'est saisi, et aucun avocat ne peut utilement intervenir. Seuls des représentants mandatés par l'État du Mali peuvent agir. Je n'en suis pas un. 2) Groupes armés : Le conflit est militaire ; il n'est pas juridictionnel. L'action d'un avocat n'a de sens que lorsqu'il existe une juridiction compétente et une procédure. Ici, ce n'est pas le cas. 3) Drone abattu par l'Algérie L'État du Mali a saisi la Cour internationale de Justice et a choisi ses défenseurs. Je n'ai reçu aucun mandat. Or, intervenir sans mandat - hors désignation d'office - constitue une faute professionnelle passible de sanction. 4) Enfin, certains estiment qu'un avocat ne peut ni ne doit intervenir dans les poursuites engagées contre des militaires. Il faut savoir que la Constitution du Mali, les textes de l'UEMOA dont la Mali reste membre, les principes généraux du droit ainsi que la jurisprudence imposent la présence d'un avocat lorsqu'un fait est qualifié « crime ». Il convient de rappeler que la loi interdit de juger ces militaires sans l'assistance d'un avocat. Et même s'ils n'en sollicitent pas, l'État a l'obligation de leur en désigner un. Cette exigence vaut d'ailleurs pour toute personne poursuivie pour des faits qualifiés de « crimes », quel que soit son statut. LE DROIT FINIRA PAR PRÉVALOIR. NÉCESSAIREMENT ! INÉLUCTABLEMENT !

Me Mountaga TALL

Moussa Baba Coulibaly



Petite curiosité de journaliste.
Combien de caméras sont déployées sur le terrain lors des matchs Aucune action n'échappe à la retransmission

Casimir Sangala



Biennale Tombouctou 2025 : félicitations à Bougouni pour le premier prix !

Awa Sylla



Hadja Halimatou Dalein Diallo nous sommes là et de cœur avec vous.
Dieu ne dort pas et la Guinée se réveillera inchallah.
L'homme qui incarne le changement et la dignité guinéenne sera bientôt à sa place inchallah.



Kiffosso Média

#Bénin : le colonel-major Dieudonné Tevoedjre, chef de la Garde républicaine, a été promu vendredi au grade de général de brigade, avec effet au 1er janvier 2026. C'est cet officier de l'armée béninoise qui assurait la protection du chef de l'État et de son épouse lors de l'attaque survenue à l'aube du dimanche 7 décembre 2025 contre la résidence du président Patrice Talon à Cotonou.



Ammy Baba Cisse



Les gens de l'AES doivent harmoniser cela. La devise étant un Espace-un Peuple- un Destin. Berthe passe le message.



MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE ET DE LA MOBILITE
SECRETARIAT GENERAL
DIRECTION GENERALE DES AFFAIRES RELIGIEUSES, COUTUMIERES ET TRADITIONNELLES

BURKINA FASO
La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons

Ouagadougou, le 26 DEC 2025

N°2025-0232/MATM/SG/DGARCT

COMMUNIQUE

Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Administration territoriale et de la Mobilité porte à la connaissance des candidats au pèlerinage à La Mecque que le coût du Hadj, édition 2026, est provisoirement fixé à **trois millions deux cent quatre-vingt-cinq mille (3 285 000) francs CFA.**

Ce montant se décompose comme suit :
- le coût initial du Hadj : **deux millions neuf cent soixante-huit mille (2 968 000) francs CFA ;**
- les frais de restauration : **trois cent dix-sept mille (317 000) francs CFA.**

La prise en compte de la restauration constitue l'une des innovations de cette édition.

En rappel, le coût du Hadj 2025 était fixé à **trois millions deux cent soixante un mille cinq cent (3 261 500) francs CFA** sans les frais de restauration.

Le prix du mouton est optionnel et reste entièrement à la charge du pèlerin comme par le passé.

Le Ministre d'Etat souhaite un bon Hadj aux futurs pèlerins et encourage les parties prenantes à s'investir dans une bonne organisation.

Emile ZERBO
Magistrat
Officier de l'Ordre de l'Etalon

Diakaridia Camarainfosport



Avec l'aide de l'arbitre ghanéen, l'Algérie s'impose face au Burkina.

Daouda Bakary Kone



Remarque : le lancement d'une banque d'investissement au Sahel (BCID-AES) constitue un bouleversement discret dans le monde. L'Occident et ses suppôts ne font aucun commentaire, bien qu'il soit conscient que de telles initiatives représentent une avancée pour des États enclavés tels que le Mali, le Burkina Faso et le Niger. C'est un séisme silencieux qui s'est déroulé au Sahel.

Djimé Kanté



#Hawoye_Touré tu m'as tellement manqué !
Tu as toujours ce beau sourire, cette énergie, cette belle âme. Tu n'as pas du tout changée et mes sentiments pour toi n'ont pas changés non plus. On dirait que tu as rajeunie de plus de 10 ans. C'est ton amour pour moi qui te permet de te maintenir ainsi ?
Hawoye est-ce-que an bessé ka seguin niongon ma? NB: Je te rappelle que je suis orphelin de père et de mère.



Issiaka Tamboura



Selon mes informations, l'ancienne ministre de l'énergie Mme Bintou Camara, auteure de rapports ayant occasionné des poursuites judiciaires contre des anciens officiers et ministres sera appelée dans le courant de la semaine prochaine par devant la chambre criminelle pour expliquer comment elle est parvenue à faire des audits dont les conclusions sont en bloc rejetées par les accusés.

Fédération Malienne de Football

Avec le sourire aux lèvres, nos #Aigles détendus et avec beaucoup d'ambitions ont effectué l'ultime séance d'entraînement cet après midi avant le match prévu demain, lundi contre les Comores.



Marietou N'Diaye



Aucun général n'a été enlevé mais il y'a eu enlèvement de trois officiers de l'armée dont un commandant... il parlera bientôt dans une vidéo. A suivre !

Samprin Bob

Allah est juste et sa balance est infaillible. On peut se presser mais il sait quand et comment rendre justice à l'oppressé.
Time is well

Daouda Bakary Kone



Quelle est la différence entre une Banque commerciale et une Banque d'Investissement :
Réponse
La banque commerciale sert le grand public et les PME (comptes courants, épargne, crédits), collectant des dépôts pour les prêter, tandis que la banque d'investissement autrement appelée banque d'affaires) travaille avec les grandes entreprises et institutions pour des opérations complexes (fusions-acquisitions, levées de capitaux

sur les marchés), ne prend pas de dépôts du public et se rémunère sur les commissions et les plus-values. La distinction s'estompe car beaucoup de banques sont aujourd'hui universelles, combinant les deux activités.
Banque Commerciale:
Clientèle : Particuliers, petites et moyennes entreprises (PME).
Activités : Comptes courants, épargne, prêts (personnels, hypothécaires), cartes bancaires, virements.
Source de revenus : Marge d'intérêt (différence entre les taux d'intérêt des prêts et des dépôts).
Rôle : Intermédiaire entre les épargnants et les emprunteurs.
Banque d'Investissement (ou d'Affaires).
Clientèle : Grandes entreprises, institutions financières, gouvernements.
Activités : Conseil en fusions-acquisitions (M&A), levées de fonds sur les marchés (actions, obligations), trading, gestion d'actifs, capital-investissement (private equity).
Source de revenus : Frais et commissions sur les transactions.
Rôle : Conseiller et faciliter des opérations financières complexes et structurer des financements.
Points Clés de Différence:
Dépôts : La commerciale accepte les dépôts du public ; l'investisseuse non.
Crédit : La commerciale accorde des prêts ; l'investisseuse finance des projets via les marchés de capitaux.
Risque : L'investisseuse est plus exposée à la volatilité des marchés financier.
Daouda Bakary KONE



Assiatou Cissé



Sans aucun doute, c'est le Mali qui donne de la valeur à cette CAN. Les autres matchs passent presque inaperçus, mais dès que le Mali entre en scène, tout le monde en parle. Eh oui, nous sommes les stars de la compétition.

Ammy Baba Cisse



Bassaro supportait la Côte d'Ivoire à cause de l'attaquant de Manchester United Amad Diallo

Pulse Cote d'Ivoire -

La Confédération africaine de football (CAF) a annoncé que la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) ne se jouera plus tous les deux ans, mais tous les quatre ans à partir de 2028.
Cette décision, dévoilée par le président de la CAF Patrice Motsepe lors d'une conférence de presse à Rabat, vise à aligner la CAN sur le rythme des grandes compétitions internationales comme la Coupe du monde ou l'Euro, et à mieux répondre aux contraintes du calendrier mondial du football.
La CAN 2027 au Kenya, en Tanzanie et en Ouganda est maintenue, mais ensuite la compétition se déroulera en 2028, marquant le début de ce nouveau cycle quadriennal. Motsepe a également indiqué le lancement d'une Ligue des nations africaine à partir de 2029 pour renforcer le football continental.
#PulseSports



SYLLA Foot



Rétro.
Mahamadou Cissé dit Tostao l'ancien joueur du Stade Malien et de l'équipe nationale du Mali.
Un renard de surface un joueur qui sentait le but.
Il n'avait pas cette technicité extraordinaire, mais il avait l'agilité, le sens du but et du placement devant les buts. Durant sa carrière il a été une réelle terreur pour les défenses adverses. Il avait le secret de débloquer les situations inespérées. Souvent, même si toute l'équipe sombre, c'est lui seul qui nage à la surface.
Bon week-end à vous tous.

Niger : E-passeport AES et création du Conseil de la chefferie traditionnelle





Le gouvernement nigérien a récemment pris des mesures importantes en adoptant un projet de décret visant à réglementer les passeports électroniques nigériens AES (Confédération des Etats du Sahel) ordinaires et de service. Cette décision a été prise dans le but de faciliter la libre circulation des personnes en fournissant des documents de voyage sécurisés.

Le projet de décret institue un passeport électronique avec des caractéristiques et spécifications techniques communes à la Confédération des Etats du Sahel. Cela s'inscrit dans une démarche visant à favoriser l'intégration sous-régionale par le biais de l'harmonisation des documents de voyage et d'identité.

Les conditions d'établissement, de délivrance et de renouvellement des e-passeports ordinaires et de service sont définies dans le texte, de même que les cas où ces documents peuvent être refusés, retirés ou annulés. Il est important de souligner que depuis janvier 2025, les passeports de l'Alliance des Etats du Sahel sont correctement mis en circulation, conformément à la feuille de route de l'organisation, notamment en ce qui concerne la libre circulation des citoyens.

Par ailleurs, le gouvernement nigérien a également adopté un projet d'ordonnance visant à établir un Conseil national de la chefferie traditionnelle du Niger (CNCT). Ce conseil aura pour missions principales de représenter l'ensemble des chefs traditionnels au niveau national, de formuler des avis et des recommandations sur diverses questions sociales, de sécurité, de cohésion, de conflits communautaires, de décentralisation et de culture. Il servira également de cadre de dialogue permanent entre l'État et les autorités coutumières, tout en promouvant et préservant les valeurs socioculturelles fondatrices de l'unité nationale.

La création du CNCT répond à la nécessité pour l'État de reconnaître et de conférer à la chefferie traditionnelle la place qui lui revient dans l'histoire du pays. Cela consacre également la reconnaissance de la chefferie traditionnelle comme un partenaire légitime et structuré de l'État dans la quête de la paix, de la justice sociale et du développement.

Ces avancées témoignent de l'engagement du gouvernement nigérien en faveur de l'intégration régionale, de la sécurité et du développement, ainsi que de sa volonté de renforcer les liens entre l'État et les acteurs traditionnels au service de l'intérêt national.

Arouna Sidibé

Attaque terroriste à Sandaré : Les FAMa repoussent les assaillants



Des groupes armés terroristes ont attaqué la garnison de Sandaré, dans la région de Kayes, le vendredi 26 décembre 2025, vers 14 heures. L'État-major Général des Armées a indiqué que cette attaque coordonnée a été perpétrée par des éléments du GSIM, du FLA et de KAEM.

Les Forces Armées Maliennes (FAMa) ont réagi de manière rapide et vigoureuse, parvenant ainsi à contrecarrer les plans des assaillants. Ces derniers ont été mis en déroute et ont pris la fuite en laissant derrière eux plusieurs corps sans vie, des blessés, ainsi que des équipements de combat importants.

Une opération de ratissage est actuellement en cours dans la région afin de traquer les terroristes qui auraient survécu et pour sécuriser définitivement la zone.

Cette attaque souligne une fois de plus la menace persistante que représentent les groupes terroristes dans la région, mettant en lumière la nécessité d'une vigilance constante et d'une coopération renforcée entre les autorités locales et les Forces de Défense et de Sécurité pour assurer la protection des populations et la stabilité du pays.

Fatou Sissoko

Assemblée générale 2026 de la Mutuelle de l'Armée de Terre : Bilan 2025 et perspectives



La session ordinaire de l'Assemblée générale de la Mutuelle de l'Armée de Terre s'est tenue le vendredi 26 décembre 2026, sous la présidence du Général de brigade Toumani KONE, Chef d'État-major de l'Armée de Terre et Président du Conseil d'administration. Cet événement a rassemblé les membres du Conseil d'administration, la commission de contrôle, ainsi que les délégués mutualistes venus de toutes les régions militaires et des services affiliés.

Les discussions ont principalement porté sur le bilan des activités de l'année 2025 et les perspectives pour 2026. Les participants ont adopté les rapports d'activités et financiers de l'exercice précédent, tout en définissant les grandes orientations pour renforcer l'impact social de la mutuelle.

Dans son discours d'ouverture, le Général KONE a souligné l'importance de cette rencontre annuelle comme un moment de bilan, de projection et de dialogue constructif. Il a salué l'amélioration des prestations malgré les contraintes opérationnelles et a encouragé les mutualistes à s'impliquer activement dans les réflexions pour consolider les acquis, renforcer la solidité financière de la mutuelle et élargir son champ d'action sociale.

Le Trésorier général de la mutuelle, le Lieutenant-colonel Koula YATTARA, a présenté les grandes lignes des rapports, mettant en avant deux axes principaux : la situation financière de la caisse, évaluée à 11,9 milliards de FCFA, et les activités financées au cours de l'année. Il a assuré que la mutuelle continuait de remplir ses engagements envers les adhérents, notamment en ce qui concerne les prestations liées aux décès, radiations, transferts et retraites.

Cette session de l'Assemblée générale de la Mutuelle de l'Armée de Terre a été marquée par un consensus sur la nécessité de poursuivre les efforts pour améliorer les services offerts aux membres, garantir la transparence financière et renforcer l'aspect social de la mutuelle. Les participants ont exprimé leur engagement à travailler ensemble pour assurer la pérennité et le développement de cette institution au service des militaires et de leurs familles.

Fatou Sissoko

Mali–Russie : 65 ans de partenariat stratégique renforcé



Le 65ème anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre la Fédération de Russie et la République du Mali a été célébré de manière solennelle le vendredi 26 décembre 2025. L'événement a été marqué par une conférence de presse tenue dans les locaux de l'Ambassade de Russie à Bamako, sous la direction de S.E.M. Igor Gromyko, Ambassadeur de Russie au Mali, en présence de plusieurs membres du corps diplomatique.

Lors de cette conférence de presse, S.E.M. Igor Gromyko a souligné que l'année 2025 a été cruciale pour les relations bilatérales entre la Russie et le Mali. Bien que l'anniversaire officiel ait eu lieu en octobre, cette rencontre a permis de dresser un bilan positif de la coopération entre les deux pays.

Le diplomate a mis en avant le développement qualitatif des liens bilatéraux, renforcé par des mécanismes institutionnels solides. Il a particulièrement souligné la visite officielle du Général d'Armée Assimi Goïta en Russie en juin 2025, ainsi que les entretiens au sommet avec Vladimir Poutine à Moscou, qui ont jeté les bases d'une coopération renforcée entre les deux nations.

La coopération humanitaire a également été mise en avant, avec l'annonce de l'octroi de 300 bourses d'État aux étudiants maliens pour l'année universitaire 2026-2027, témoignant de l'engagement de la Russie dans la formation des cadres de demain.

Sur le plan de la souveraineté, l'Ambassadeur a réaffirmé le soutien de la Russie aux forces armées maliennes et aux Forces Unifiées de l'AES, condamnant fermement tout soutien extérieur aux groupes terroristes opérant au Sahel. Il a également dénoncé une campagne de désinformation visant à discréditer l'action de la Russie dans la région, soulignant l'importance de la contribution de son pays à la sécurité saharo-sahélienne.

Cette célébration des 65 ans d'établissement des relations diplomatiques entre la Russie et le Mali confirme ainsi l'ancrage durable de la Russie en tant que partenaire stratégique de premier plan pour le Mali et la Confédération de l'AES.

Moussa Diarra

Recrutement 2026 des gardiens de la biodiversité : 707 candidats en lice

Le concours de recrutement des futurs gardiens de la biodiversité a été officiellement lancé ce matin au Centre de formation pratique forestier Jean-Denis Keïta. Pas moins de 707 candidats venant de tout le territoire national participent à ce concours pour l'année 2026, avec pour objectif de rejoindre les prestigieux rangs des "soldats de la faune et de la flore".

L'événement a été marqué par la présence d'une délégation ministérielle de haut niveau dirigée par Mme DOUMBIA Mariam TANGARA, ministre de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement durable. Accompagnée de ses collègues de l'Éducation nationale et de la Fonction publique, la ministre a souligné l'importance stratégique de ce recrutement pour l'État et a encouragé les candidats à donner le meilleur d'eux-mêmes en prônant l'excellence.

Les épreuves du concours ont débuté avec un test de biologie, matière principale de cette sélection. Les candidats, pleins de détermination, se sont lancés dans cette première épreuve avec pour objectif de protéger les ressources naturelles du pays en portant fièrement l'uniforme des gardiens de la biodiversité.

Les épreuves se déroulent simultanément dans le District de Bamako ainsi que dans cinq régions clés : Kayes, Sikasso, Mopti, Gao et Tombouctou. Les candidats sont répartis comme suit : 436 pour le cycle des agents techniques et 271 pour le cycle des techniciens.

L'épreuve écrite n'est que la première étape d'un processus de sélection rigoureux. Les candidats admissibles devront ensuite se soumettre à des tests physiques et des examens médicaux approfondis.

Les lauréats sélectionnés auront la chance d'intégrer le centre Jean-Denis Keïta pour une formation intensive : deux ans pour les agents techniques et quatre ans pour les techniciens. Au final, 50 agents techniques et 50 techniciens seront choisis pour renforcer les capacités des services des Eaux et Forêts dans la préservation de la nature malienne.

C'est dans une atmosphère de concentration et de détermination que les candidats entament ce parcours qui déterminera leur futur rôle au service de la biodiversité du Mali.

Mohamed N'Diaye





INSTITUT NATIONAL
DE PREVOYANCE SOCIALE

COMMUNIQUÉ

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa nouvelle politique de dématérialisation des paiements, l'Institut National de Prévoyance Sociale (INPS) informe les bénéficiaires de pension et/ou de rente ivoiriennes que les paiements par virement bancaire et mobile money commenceront à partir du 1er août 2025.
Pour ce faire :

- **les pensionnés et/ou rentiers ayant une pension et/ou rente supérieure ou égale à cinquante mille francs CFA (50.000), doivent déposer un relevé d'identité bancaire (RIB) à la direction des relations extérieures.**

- **les pensionnés et/ou rentiers ayant une pension et/ou rente inférieures à cinquante mille francs CFA (50.000), à défaut du RIB, peuvent déposer une fiche d'identification enregistrée au nom du pensionné et authentifiée par l'opérateur de téléphonie à la Direction des Relations Extérieures.**

La Direction Générale de l'INPS sait compter sur la bonne compréhension de tous les pensionnés.

Bamako, le 24 juillet 2025
La Direction Générale

Journées partenariales du CAP de Banankabougou : Des recommandations fortes pour booster le système éducatif !



Le Directeur adjoint de l'académie d'enseignement de Bamako rive droite, Youssouf Konaté, a présidé le mardi 23 décembre 2025, les travaux des journées partenariales du centre d'animation pédagogique de Banankabougou. Il est important de souligner que cette activité, qui est à sa première édition, a mobilisé tous les acteurs et les partenaires de l'école. Cette activité avait pour finalité de rassembler l'ensemble des acteurs et des partenaires de l'éducation du centre d'animation pédagogique de Banankabougou pour réfléchir sur des pistes de solutions afin d'améliorer la qualité des apprentissages d'une part et d'autre part d'engranger des résultats probants lors des examens de fin d'année. On notait la présence du directeur du centre d'animation pédagogique de Banankabougou, Douty Coulibaly, des représentants des syndicats de l'éducation et des comités de gestion scolaire.

Au cours des travaux, une batterie de recommandations a été formulée. La quintessence des recommandations se résume, entre autres, à renforcer le suivi pédagogique en dotant les conseillers pédagogiques de moyens logistiques adéquats afin d'améliorer la régularité et l'efficacité de leurs interventions dans les écoles, à intensifier la supervision des évalua-

tions scolaires et à veiller au respect du calendrier académique afin de garantir la cohérence et l'équité du système d'évaluation, à stabiliser l'organisation des devoirs surveillés dans toutes les écoles et à encourager la mise en place de mécanismes de récompense visant à stimuler la motivation et l'engagement des élèves, à veiller au respect du temps réel d'apprentissage et à encourager les séances de révision en vue d'assurer une meilleure préparation des élèves et de réduire les disparités de performances scolaires, à pérenniser les initiatives d'émulation et de motivation des élèves et des enseignants, en les intégrant durablement aux plans d'amélioration des écoles.

Dans ses propos, le directeur du centre d'animation pédagogique de Banankabougou, Douty Coulibaly, est revenu sur les actions salvatrices ayant abouti aux résultats qui ont été disséminés. Il a souligné que cette vision a été concrétisée du 17 au 23 décembre 2025. La démarche était inclusive et équilibrée et a permis de rencontrer des agents du CAP pour harmoniser la vision interne, écouter les Directrices et Directeurs des écoles publiques des premier et second cycles, ainsi que les points focaux des écoles privées et Medersas. « Et aujourd'hui, point d'orgue de ces journées, nous voici réunis avec vous, partenaires stratégiques : chefferie, mairie, syndicats, CGS, ONG. En organisant ces journées, nous nous étions fixés des objectifs précis : renforcer la collaboration, partager nos réussites et nos défis quotidiens, formuler des vœux et décliner nos perspectives audacieuses pour 2026. Les résultats sont là, tangibles. »Les participants ont eu droit à la parole, ont fait part de leurs préoccupations légitimes, se sont appropriés notre vision du partenariat et ont apprécié, en sa juste valeur, cette initiative de dialogue. Nous avons senti un fort engagement autour de cet idéal commun. Mais surtout, cette rencontre a été l'occasion d'annoncer officiellement notre document stratégique et de plaidoyer majeur. Je veux parler du rapport d'étude sur les stratégies d'amélioration des résultats scolaires dans la circonscription du CAP de Banankabougou », a-t-il laissé entrevoir. Le directeur adjoint de l'académie d'enseignement de Bamako rive droite, Youssouf Konaté a saisi cette occasion pour féliciter et remercier le directeur du centre d'animation pédagogique de Banankabougou pour cette belle initiative qui permettra de mettre à la disposition de la communauté éducative des données fiables pour l'amélioration de notre système éducatif. Il dira également qu'il est important de mettre en place une commission chargée de la mise en œuvre des recommandations formulées. Enfin, il a exhorté les acteurs de la communauté éducative à maintenir cette dynamique afin que l'école malienne retrouve ses lettres de noblesse.

Ibrahim Sanogo



19e Session ordinaire du CA de l'ONEF : Le budget prévisionnel de l'année 2026 estimé à 1 652 739 000F CFA



La représentante du ministre de l'entrepreneuriat national, de l'emploi et de la formation professionnelle, madame Dicko Fatoumata Abdourhamane, a présidé, le mardi 23 décembre 2025, la 19e session ordinaire du conseil d'administration de l'observatoire national de l'emploi et de la formation à l'ONEF. C'était en présence du directeur de l'ONEF, Boubacar Diallo et des administrateurs du conseil d'administration de l'ONEF.

Au menu de la session : l'examen et l'adoption du procès-verbal de la 18e session ordinaire du conseil d'administration, la présentation de l'état de mise en œuvre des recommandations issues de la dite session, l'examen et l'adoption du rapport d'activités, projeté au 31 décembre 2025, l'examen et l'adoption du rapport d'exécution financière, projeté au 31 décembre 2025, l'examen et l'adoption du rapport annuel de performance 2025, l'examen et l'adoption du programme d'activités 2026, l'examen et l'adoption du contrat annuel de performance 2026.

A l'entame de ses propos, Madame Dicko Fatoumata Abdourhamane, représentante du ministre de l'entrepreneuriat national, de l'emploi et de la formation professionnelle a fait savoir que les recommandations qui découleront de cette session, contribueront, sans nul doute, à l'amélioration significative des performances et des prestations de l'ONEF. Dans le cadre de l'accomplissement de ses missions, l'ONEF produit régulièrement des indications fiables sur l'emploi et la formation. Ces données constituent des outils essentiels pour le suivi et l'évaluation des politiques et programmes publics visant la lutte contre le chômage des jeunes, le sous-emploi et la pauvreté dans notre pays. « Les rapports d'activités et financiers font ressortir un taux de réalisation des activités de 77,1% et un taux d'exécution financière de 97,7%, pour un niveau de mobilisation de 55,8% du budget prévisionnel. Parmi les principales activités réalisées en 2025, il convient de citer, entre autres : l'étude sur l'insertion et l'employabilité des diplômés de l'enseignement technique et professionnel, l'évaluation du potentiel de création d'emplois dans la filière mangue au Mali, l'analyse de l'impact de la fiscalité des entreprises sur la création d'emplois, l'enquête sur les besoins en main-d'œuvre des entreprises du secteur formel, la production du rapport d'analyse des indicateurs de la formation professionnelle (RAIFP), la réalisation d'une enquête de satisfaction auprès des utilisateurs des données statistiques produites par l'ONEF."L'année 2026 correspond à la cinquième année de mise en œuvre du nouveau plan stratégique de développement de l'ONEF, structuré autour des quatre axes majeurs : l'amélioration de la gou-



vernance et le renforcement des capacités institutionnelles de l'ONEF, l'amélioration de la collecte, du traitement et de l'exploitation des statistiques de l'emploi, le renforcement de l'adéquation entre la formation et les besoins du marché du travail, le développement de l'analyse, la diffusion et la promotion de l'utilisation des données statistiques sur le marché du travail », a-t-elle précisé.

Selon Madame Dicko Fatoumata Abdourhamane, le budget prévisionnel des activités de l'année 2026 est estimé à 1 652 739 000 francs CFA, soit une légère augmentation de 0,11% par rapport à celui de 2025. « Les ressources nécessaires à sa mise en œuvre seront mobilisées auprès de l'État, des partenaires techniques et financiers, notamment l'Organisation internationale du travail (OIT), le Fonds international de développement agricole (FIDA) à travers le projet FIER, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), ainsi que des recettes issues des prestations de l'ONEF. L'appui constant de ces partenaires témoigne de la crédibilité et de la vitalité de l'observation nationale de l'emploi et de la formation », a-t-elle souligné avant d'exhorter les administrateurs de l'ONEF à poursuivre et à intensifier leurs efforts en matière de mobilisation de nouveaux partenariats, en vue de diversifier leurs sources de financement, condition indispensable à la production régulière de statistiques fiables sur l'emploi et la formation.

Ibrahim Sanogo et Mamadou Komina, Stagiaires



Ségué frappé par le terrorisme : Le MPUSRB plaide pour l'union sacrée à Bandiagara

Le Mouvement Patriotique pour l'Unité et la Sauvegarde de la Région de Bandiagara (MPUSRB) a récemment condamné fermement une attaque terroriste qui a eu lieu dans le village de Ségué, le vendredi 26 décembre 2025. Cette attaque tragique a malheureusement coûté la vie à six personnes, dont deux enseignants, et a causé d'importants dégâts matériels.

Face à cet acte de violence barbare, le MPUSRB souhaite exprimer son profond chagrin et son indignation. Le mouvement condamne fermement ces actes perpétrés par des forces terroristes, soulignant qu'aucune justification ne peut être trouvée pour de telles atrocités. Le MPU SRB rend hommage aux victimes et adresse ses prières pour le repos éternel de leurs âmes. Il tient également à manifester sa solidarité envers les familles endeuillées et toute la population de Ségué en cette période difficile. Dans un contexte où la sécurité demeure une préoccupation majeure, le MPUSRB salue les efforts des autorités de la transition pour protéger les citoyens et leurs biens. Le mouvement encourage vivement à renforcer la vigilance dans la Région de Bandiagara afin de prévenir de futurs actes terroristes.

Le MPUSRB préconise également une collaboration accrue entre les forces armées maliennes et les chasseurs de Dana Ambassagou, qui sont également engagés dans la lutte contre le terrorisme. Cette coopération mutuelle est essentielle pour garantir la sécurité et la stabilité de la région. Le président du Mouvement Patriotique pour l'Unité et la Sauvegarde de la Région de Bandiagara, Abdalah Togo, appelle à l'unité et à la solidarité face à la menace terroriste qui continue de peser sur la région. Il encourage à poursuivre les efforts pour préserver la paix et la sécurité des habitants de Bandiagara.

Fatou Sissoko



OCLEI

OFFICE CENTRAL DE LUTTE CONTRE L'ENRICHISSEMENT ILLICITE



Institution nationale de lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite

2019 à 2022 en chiffres

23 dossiers transmis à la justice

Pour un montant de **23, 918 MILLIARDS FCFA**

- 123 grandes activités de sensibilisation organisées
- 9 838 personnes directement touchées
- 1 967 déclarations de biens traitées
- 8 protocoles d'accord de coopération internationale signés
- 4 études faites sur la corruption et l'enrichissement illicite au Mali

Dénoncez gratuitement les faits de corruption et d'enrichissement illicite

NUMÉRO VERT : 80 00 22 22

BAMAKO, Hamdallaye ACI 2000, Rue 390, Place CAN

(+223) 20 29 12 29 / Boîte Postale : E3977

contact@oclei.ml www.oclei.ml

Atelier de sensibilisation sur la convention collective des chauffeurs : un engagement renforcé pour la sécurité et les droits sociaux



Un atelier de sensibilisation consacré au respect de la convention collective des chauffeurs s'est ouvert ce vendredi 26 décembre 2025 au Centre international de conférences de Bamako (CICB). La cérémonie d'ouverture a été présidée par le Ministre du Travail, de la Fonction publique et du Dialogue social, Dr Fassoun Coulibaly, en présence de la Ministre de la Santé et du Développement social, le Colonel-major Assa Badiallo Touré. Cette rencontre réunit transporteurs, chauffeurs, conducteurs routiers ainsi que des représentants des organisations professionnelles du secteur des transports.

Organisé dans un contexte marqué par les défis persistants liés à la sécurité routière, à la protection sociale et aux conditions de travail des acteurs du transport, cet atelier vise à renforcer la connaissance et l'application effective de la convention collective des chauffeurs. Il s'agit, selon les autorités, d'un outil fondamental pour encadrer les relations professionnelles, garantir les droits des travailleurs et promouvoir un climat social apaisé dans un secteur stratégique pour l'économie nationale.

Dans son discours d'ouverture, le Ministre Fassoun Coulibaly a insisté sur l'importance du respect scrupuleux de la convention collective, qui constitue un cadre légal et social de référence pour les employeurs comme pour les travailleurs. Il a rappelé que cette convention fixe notamment les règles relatives aux conditions de travail, aux horaires, à la rémunération, à la sécurité et à la protection des chauffeurs. Pour le ministre, la méconnaissance ou la non-application de ces dispositions contribue à la précarité des travailleurs, aux conflits sociaux et à l'insécurité sur les routes.

L'atelier met également un accent particulier sur l'immatriculation des chauffeurs et conducteurs routiers à l'Institut national de prévoyance sociale (INPS) et à l'Assurance maladie obligatoire (AMO). À ce sujet, Dr Fassoun Coulibaly a souligné que l'accès à la protection sociale est un droit fondamental et un levier essentiel pour améliorer les conditions de vie des travailleurs du transport. Il a appelé les employeurs à assumer pleinement leurs responsabilités en déclarant leurs employés et en respectant les obligations légales en matière de sécurité sociale.

Prenant la parole à son tour, la Ministre de la Santé et du Développement social, le Colonel-major Assa Badiallo Touré, a mis en lumière les liens étroits entre santé, protection sociale et sécurité routière. Elle a rappelé que les chauffeurs, souvent exposés à des conditions de travail difficiles, doivent bénéficier d'une couverture sanitaire adéquate afin de prévenir les risques professionnels et de garantir une prise en charge en cas de maladie ou d'accident. Selon elle, l'adhésion à l'AMO constitue un pas décisif vers une meilleure santé des travailleurs et une réduction de la vulnérabilité sociale.

Les travaux de l'atelier permettront aux participants d'échanger sur les dispositions de la convention collective, d'identifier les difficultés liées à sa mise en œuvre et de formuler des recommandations pratiques pour en améliorer l'application. Des communications et des débats sont prévus afin de renforcer la compréhension des droits et devoirs de chaque acteur du secteur.

À travers cette initiative, le gouvernement réaffirme sa volonté de promouvoir le dialogue social, de renforcer la protection des travailleurs et d'améliorer la sécurité dans le secteur des transports. Cet atelier apparaît ainsi comme une étape importante vers une professionnalisation accrue du métier de chauffeur et une meilleure prise en compte des enjeux sociaux et sanitaires au bénéfice des travailleurs et de l'ensemble de la société.

Yacouba Ongoiba



Lutte contre la corruption : Validation du rapport sur la cartographie des OSC



Un atelier de validation du rapport provisoire de la mission de réalisation de la cartographie des organisations de la société civile (OSC) engagées dans la lutte contre la corruption s'est tenu ce mercredi 24 décembre 2025 à l'hôtel Azalaï Salam, à Bamako. La cérémonie d'ouverture a été présidée par le ministre de la Refondation de l'État, chargé des Relations avec les Institutions, M. Bakary Traoré, en présence du Secrétaire général du ministère, du chef de cabinet, des partenaires techniques et financiers, notamment le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), ainsi que de nombreuses organisations de la société civile.

Cet atelier s'inscrit dans le cadre des efforts entrepris par les autorités pour renforcer la gouvernance, la transparence et la redevabilité dans la gestion des affaires publiques. La cartographie des organisations de la société civile engagées dans la lutte contre la corruption vise à disposer d'un outil de référence permettant d'identifier, de structurer et de valoriser les acteurs non étatiques impliqués dans ce combat stratégique pour l'avenir du pays.

Dans son discours d'ouverture, le ministre Bakary Traoré a salué l'engagement constant des organisations de la société civile dans la promotion de l'éthique, de la bonne gouvernance et de la justice sociale. Il a souligné que la lutte contre la corruption ne peut être efficace sans une implication active et coordonnée de tous les acteurs, en particulier la société civile, qui joue un rôle essentiel de veille citoyenne, de sensibilisation et d'interpellation constructive des pouvoirs publics. Pour le ministre, cette cartographie constitue une étape importante vers une meilleure collaboration entre l'État et les OSC.

Le rapport provisoire présenté au cours de l'atelier dresse un état des lieux des organisations de la société civile intervenant dans la lutte contre la corruption, en mettant en évidence leurs domaines d'intervention, leur couverture géographique, leurs capacités organisationnelles ainsi que les défis auxquels elles sont confrontées. Il vise également à identifier les synergies possibles et à éviter

les duplications d'actions, afin de renforcer l'impact global des initiatives menées sur le terrain.

Les partenaires techniques et financiers, notamment le PNUD, ont réaffirmé leur soutien aux autorités maliennes et aux organisations de la société civile dans la mise en œuvre de politiques et de programmes favorisant la transparence et la bonne gouvernance. Ils ont insisté sur l'importance de disposer de données fiables et actualisées pour orienter les interventions, renforcer les capacités des acteurs et appuyer des actions ciblées et efficaces dans la lutte contre la corruption.

Les échanges entre les participants ont permis de formuler des observations et des recommandations en vue d'améliorer le contenu du rapport provisoire. Les représentants des OSC ont salué l'initiative, tout en appelant à une prise en compte accrue de leurs réalités, de leurs contraintes opérationnelles et de la diversité de leurs actions sur le terrain. Ils ont également plaidé pour un cadre de concertation permanent avec les autorités publiques,



afin d'assurer un suivi efficace des recommandations issues de la cartographie.

À l'issue de cet atelier, les contributions recueillies permettront de finaliser le rapport de cartographie, qui servira de base à l'élaboration de stratégies et de mécanismes de partenariat renforcé entre l'État, les organisations de la société civile et les partenaires techniques et financiers. À travers cette démarche inclusive, le gouvernement entend consolider la dynamique de refondation de l'État et inscrire durablement la lutte contre la corruption au cœur des priorités nationales.

Yacouba Ongoiba



Nekapro

Scannez ici pour accéder au site web

SERVICE DE CORRECTION

L'écriture parfaite commence ici !



Si avoir un bon texte bien structuré est important, l'utilisation d'un site web de service de correction peut vous apporter des avantages supplémentaires en termes de qualité, de praticité et d'efficacité dans la gestion de vos contenus écrits.

- Rédaction
- Amélioration de style
- Correction
- Traduction

CONTACT

+223 74-44-27-44

@nekapro

www.nekapro.com

Kalaban Coura Rue 202 Porte 149

Clôture de la Biennale artistique et culturelle Tombouctou 2025 : Une célébration de l'unité et de la renaissance culturelle



La ville historique de Tombouctou, la cité des 333 Saints, a abrité ce dimanche 28 décembre 2025 la cérémonie officielle de clôture de la Biennale artistique et culturelle Tombouctou 2025. L'événement a été présidé par le Premier ministre, ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, le Général de Division Abdoulaye Maïga, représentant le Président de la Transition, Chef de l'État, le Général d'Armée Assimi Goïta.

Le Chef du Gouvernement a quitté Bamako dans la matinée pour rejoindre Tombouctou, où il est arrivé aux environs de 13 heures. À son arrivée, il a été accueilli par le ministre de la Culture, de l'Artisanat, de l'Industrie hôtelière et du Tourisme, Mamou Daffé, ainsi que par les autorités administratives et coutumières de la région. Cette présence de haut niveau a donné un éclat particulier à la cérémonie de clôture, marquant l'importance accordée par les autorités à la promotion de la culture comme levier de cohésion nationale.

Après plusieurs jours de compétitions artistiques et culturelles, les lampions se sont éteints sur cette édition 2025 de la Biennale, couronnée par le sacre de la région de Bougouni, qui s'est classée première. Elle est suivie respectivement par les régions de Dioila et de Tombouctou, saluées pour la qualité de leurs prestations et la richesse de leur patrimoine culturel. Ce palmarès témoigne de la diversité et de la vitalité des expressions culturelles à travers le pays.

La cérémonie a également été l'occasion d'annoncer les prochaines étapes de la Biennale artistique et culturelle. Les trois prochaines éditions se tiendront à Bougouni en 2027, à Koulikoro en 2029 et à Gao en 2031, traduisant la volonté des autorités de faire de cet événement un rendez-vous itinérant, inclusif et fédérateur pour l'ensemble des régions du Mali.



Au nom du Président de la Transition, le Premier ministre Abdoulaye Maïga a adressé ses vifs remerciements à l'ensemble des acteurs ayant contribué à la réussite de cette édition, en particulier le ministre en charge de la Culture et le Gouverneur de la région de Tombouctou, le Contrôleur principal de Police Bakoun Kanté, dont l'engagement et le sens de l'organisation ont été salués par la population. Il a également souligné l'implication des artistes, des encadreurs et des autorités locales.

Moment fort de la cérémonie, le Président de la Transition a décerné un prix spécial à l'orchestre de Kidal, en reconnaissance de sa contribution à la valorisation du patrimoine culturel et au renforcement de l'unité nationale à travers la musique.

Dans son allocution, le Premier ministre a affirmé que « la Biennale artistique et culturelle Tombouctou 2025 restera gravée comme une étape majeure dans la renaissance culturelle de notre pays ». Il a par ailleurs salué le parcours remarquable des Aigles du Mali lors de la CAN 2025, établissant un lien entre la culture et le sport comme facteurs de fierté et de rassemblement national.

La cérémonie s'est déroulée en présence de quatre membres du Gouvernement, du 4 vice-président du Conseil national de Transition (CNT), du Conseiller spécial du Président de la Transition chargé des Œuvres sociales, ainsi que de nombreux invités de marque. La Biennale Tombouctou 2025 s'achève ainsi sur une note d'espoir, de fraternité et de renouveau culturel pour le Mali.

Moctar Sow



Élections parlementaires en Côte d'Ivoire : Vers un nouveau mandat controversé pour Alassane Ouattara



Selon la Commission électorale indépendante de la Côte d'Ivoire, les résultats des élections parlementaires devraient être annoncés entre le 28 décembre et le 30 décembre 2025. Tout litige électoral devrait être résolu avant le 5 janvier 2026, avant la réunion de la nouvelle Assemblée nationale.

Les électeurs ivoiriens se sont rendus aux urnes samedi matin pour élire les députés de l'Assemblée nationale, deux mois après la réélection controversée d'Alassane Ouattara à la présidence du pays pour un quatrième mandat. Plus de huit millions de personnes étaient appelées à voter pour choisir parmi les 255 membres de l'assemblée nationale.

Le parti de l'ancien président Laurent Gbagbo, le PPA-CI (Parti du peuple africain - Côte d'Ivoire), a décidé de boycotter ces élections après avoir été exclu de la course à la présidentielle en octobre. La période précédant ces élections a été marquée par des tensions politiques, des exclusions de candidats de l'opposition et une répression violente des contestations.

La réélection d'Alassane Ouattara soulève des questions sur le maintien au pouvoir des dirigeants vieillissants en Afrique, malgré une population jeune. En effet, d'autres dirigeants africains comme Paul Biya (Cameroun), Yoweri Museveni (Ouganda) et Teodoro Mbasogo (Guinée équatoriale) continuent également de gouverner malgré leur âge avancé.

Alassane Ouattara a été salué pour sa gestion économique depuis la fin de la guerre civile en 2011, avec un taux de croissance annuel de 6 % soutenu par le boom du cacao. Cependant, une grande partie de la population ivoirienne, soit 37,5 % des 30 millions d'habitants, vit encore dans la pauvreté et le chômage des jeunes reste un défi majeur. De plus, des tensions ont émergé entre M. Ouattara et les juntes des pays du Sahel, notamment le Niger, le Mali et le Burkina Faso, concernant le soutien présumé de la Côte d'Ivoire à la France, accusée par ces juntes de déstabiliser la région.

Ces élections parlementaires en Côte d'Ivoire marquent un tournant politique crucial pour le pays, avec des enjeux importants en termes de démocratie, de stabilité politique et de développement économique.

Arouna Sidibé

Somaliland : UA et Ligue arabe mettent en garde contre la reconnaissance unilatérale



Le bloc panafricain et l'Union africaine ont émis des avertissements sévères concernant toute tentative de reconnaissance de la région sécessionniste du Somaliland, mettant en garde contre les conséquences potentiellement graves pour la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Somalie, ainsi que pour la stabilité du continent africain.

Dans une déclaration publiée récemment, l'Union africaine a réaffirmé son engagement ferme en faveur de l'unité, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Somalie, rejetant catégoriquement toute initiative visant à reconnaître le Somaliland comme un État indépendant. Le président de la Commission de l'UA, Mahmoud Ali Youssouf, a souligné l'importance du respect des frontières héritées à l'indépendance et a insisté sur le fait que le Somaliland demeure une partie intégrante de la République fédérale de Somalie.

Par ailleurs, Israël est devenu le premier pays à reconnaître le Somaliland comme État souverain, suscitant des réactions vives de la part de la Ligue arabe. Le secrétaire général de la Ligue, Ahmed Aboul Gheit, a qualifié cette décision d'Israël de provocatrice et de menace grave pour la sécurité régionale. La Ligue arabe a condamné fermement cette reconnaissance unilatérale, la considérant comme une violation du droit international et des principes d'intégrité territoriale et de souveraineté des États établis par la Charte des Nations unies.

La Ligue arabe a également critiqué Israël en l'accusant de violer des résolutions internationales et de commettre des abus contre le peuple palestinien et les États voisins. Elle a appelé la communauté internationale à faire respecter le droit international et à rejeter toute action susceptible de déstabiliser davantage la région de la Corne de l'Afrique.

Ces prises de position de l'Union africaine et de la Ligue arabe soulignent l'importance de la préservation de l'unité et de la souveraineté des États africains, ainsi que du respect du droit international pour garantir la paix et la stabilité sur le continent. Le Somaliland est une région autoproclamée indépendante située dans la Corne de l'Afrique, ayant déclaré son indépendance de la Somalie en 1991. Malgré son fonctionnement en tant qu'entité administrative, politique et sécuritaire de facto indépendante, le Somaliland n'a pas été officiellement reconnu par la communauté internationale en tant qu'État souverain.

Le gouvernement somalien refuse de reconnaître le Somaliland comme un État indépendant, arguant que cette région est une partie intégrante de son territoire. Cette position découle de la revendication de souveraineté de la Somalie sur l'ensemble de son territoire, y compris le Somaliland.

Le Somaliland se retrouve dans une situation complexe, où il exerce un contrôle effectif sur son territoire sans pour autant bénéficier d'une reconnaissance formelle de sa souveraineté. Cette situation a des implications sur les relations internationales du Somaliland, notamment en ce qui concerne sa capacité à conclure des accords bilatéraux et à participer à des forums internationaux en tant qu'État souverain.

Malgré les défis auxquels il est confronté en matière de reconnaissance internationale, le Somaliland a réussi à établir des institutions gouvernementales fonctionnelles, à maintenir la paix et la stabilité dans la région, et à organiser des élections démocratiques régulières. Cela témoigne de sa volonté de se gouverner de manière autonome et de sa capacité à assurer la gouvernance de son territoire.

Arouna Sidibé

Transformation qualitative des campagnes chinoises : L'empreinte indélébile de la revitalisation rurale



En 2026, la Chine va célébrer le 5e anniversaire de la victoire complète dans la lutte contre la pauvreté. Grâce à la revitalisation rurale, les campagnes chinoises ont connu un développement qualitatif avec une amélioration des conditions de vie des populations. Le développement vert consolide progressivement la victoire sur la pauvreté à travers tout le pays. Pour décrypter l'expérience chinoise en matière de lutte contre la pauvreté, CGTN Français a organisé une table ronde intitulée « Réduction de la pauvreté à la chinoise par les industries vertes : expériences et inspirations globales ». La parole a été donnée à divers participants de Chine et d'ailleurs pour qu'ils portent leur regard sur l'histoire de la transformation des campagnes chinoises dans la dynamique du développement vert. Ils se sont également exprimés sur comment l'expérience chinoise pourrait inspirer d'autres pays à travers le monde et ont formulé des vœux pour une coopération mondiale plus inclusive et soucieuse de l'intérêt commun. Comment une réflexion plurielle pourrait aider à mieux comprendre le processus de revitalisation rurale qui a permis de lutter contre la pauvreté en Chine ? En quoi l'expérience chinoise en matière de lutte contre la pauvreté pourrait inspirer d'autres pays dans ce sens ? Comment le développement vert se consolide-t-il en Chine ? C'est, entre autres, à ces questions que les participants d'horizons différents à la table ronde de CGTN Français ont apporté des réponses. Présentée par Xu Zhike (Coco), l'émission a réuni Yu Xiang, directrice du Bureau de recherche sur l'économie du changement climatique de l'Institut de recherche sur l'éco-civilisation de l'Académie des sciences sociales de Chine, Dimitri De Boer, représentant en chef du bureau de Beijing de ClientEarth et conseiller invité du Conseil chinois pour la coopération internationale sur l'environnement et le développement (CCICED), Satyen Bhuruth, producteur technique en chef de Mauritius Broadcasting Corporation (MBC), Héribert-Label Élisée Adjoivi, gouverneur du Magazine Panafricain de Diplomatie et de Relations Internationales "Le Label Diplomatique", Gérard Njoya, rédacteur en chef à Actu Chine-Cameroun et Karim Badolo, commentateur burkinabè de CGTN Français. Pour planter le décor sur l'histoire de la lutte contre la pauvreté en Chine, Mme Yu Xiang a commencé par le comté de Shangyou dans la province du Jiangxi, jadis pauvre mais qui connaît de nos jours un développement spectaculaire grâce à la revitalisation rurale. « À Shangyou et dans de nombreux villages chinois, on observe une croissance économique et une prospérité grâce à l'écotourisme et à l'agriculture biologique. Les mécanismes d'aide aux régions pauvres, aux caractéristiques chinoises, jouent un rôle crucial. Le soutien du gouvernement central chinois ne se limite pas à des investissements financiers et humains, mais représente aussi une orientation ciblée des ressources de gouvernance de l'État."Ce mécanisme permet d'apporter, par le chemin le plus court, les concepts de développement les plus avancés jusqu'aux villages les plus reculés, où ils prennent racine et se traduisent par une force productive efficace, propice à la



prospérité économique », a-t-elle déclaré. Selon elle, ce qui fait la différence à Shangyou, c'est l'exploration d'une voie efficace pour le développement vert des zones rurales sous le paradigme de la civilisation écologique. Pour Mme Yu Xiang, dans les campagnes chinoises, d'immenses ressources écologiques et culturelles intangibles sont transformées en actifs, créant un cercle vertueux où « plus l'environnement est préservé, plus l'économie se développe ». D'après Yu Xiang, la Chine compte de nombreux exemples de développement vert rural qui peuvent offrir des modèles variés de réduction de la pauvreté par le vert, adaptables à différentes régions et pays. « Le développement vert des campagnes chinoises a transformé leur paysage, il offre également une nouvelle vision prometteuse de développement vert pour de nombreux pays en développement », a-t-elle souligné. Pour avoir séjourné à Shangyou, Karim Badolo a confié avoir été édifié sur le développement de la localité, notamment la transformation des montagnes en des espaces agricoles où poussent des plants de thé, des orangers et de la canne à sucre. « Nous avons par ailleurs pu apprécier de plus près les résultats de ce qu'on appelle la civilisation écologique en Chine. Je pense qu'à partir de Shangyou, on peut véritablement mesurer l'implémentation de cette initiative en Chine. C'est un voyage qui m'a permis de comprendre davantage la revitalisation rurale en Chine. Parlant des habitants, j'ai rencontré des gens très dynamiques, des personnes âgées qui n'ont pas peur de gravir les montagnes pour prendre soin des plants de thé, des orangers, et cela a été une très belle interaction humaine », a-t-il indiqué. Pour sa part, Satyen Bhuruth, producteur technique en chef de Mauritius Broadcasting Corporation (MBC) a pris l'exemple du village de Kekeya dans la région autonome ouïgoure du Xinjiang pour évoquer la lutte contre la pauvreté en Chine. « C'est en 1987 que le gouvernement central a décidé, avec des volontaires, de faire un projet de reboisement. (...) En 1990, les premiers habitants sont venus s'installer. Un village a été créé. Et, au fil des ans, ils ont développé des routes, ils ont travaillé la terre. Ils ont fait des canalisations, et aujourd'hui il y a des vergers à perte de vue. Les gens ont le sourire sur le visage, ils sont heureux, ils gagnent bien leur vie. Ils se sont formés dans plusieurs coopératives », a-t-il détaillé. Satyen Bhuruth a également cité le cas du village de Deji dans la province du Qinghai qui connaît un développement prospère.Les habitants qui étaient dispersés de part et d'autre ont été rassemblés en un seul endroit pour créer le village et lutter efficacement contre la pauvreté. Croissance économique et protection de l'environnement. En ce qui concerne le rôle que peut jouer ce type de modèle de développement rural, intégrant une « dimension verte », dans la réponse mondiale à des enjeux globaux tels que le changement climatique et la protection de la biodiversité, Dimitri De Boer, qui vit en Chine depuis 20 ans, a soutenu que la transition de la Chine axée sur le développement vert s'est accélérée, surtout depuis 2013, avec l'élection de Xi Jinping en tant que président du pays. Selon lui, le développement économique et la protection de l'environnement sont indissociables. « C'est exactement ce que véhicule le concept des « deux montagnes ». Comment concilier croissance économique et protection de l'environnement ? Pour Mme Yu Xiang, les pratiques étendues de revitalisation rurale en Chine ont prouvé qu'il existe des solutions et des méthodes pour transformer les eaux claires et les montagnes vertes en biens précieux. « Prenons l'exemple de Shangyou. Sur le plan du développement du tourisme écologique, les fonctions régulatrices et culturelles des écosystèmes sont directement transformées en biens et services économiques. Sur le plan du développement de l'agriculture écologique, Shangyou s'est appuyé sur les sols riches en sélénium et les ressources en eau de qualité pour développer des produits agricoles caractéristiques », a appuyé Mme Yu. Poursuivant son explication, elle a indiqué que les récents efforts de la Chine pour éliminer la pauvreté et revitaliser les campagnes démontrent pleinement comment maintenir une coexistence harmonieuse entre

l'homme et la nature dans le développement rural, et intégrer la construction de la civilisation écologique dans l'ensemble du processus de développement rural. Quelles approches alternatives et quels soutiens concrets la revitalisation rurale peut-elle offrir aux pays du Sud global, notamment lorsqu'il s'agit de conjuguer développement d'industries vertes et lutte contre la pauvreté ? Pour avoir changé qualitativement le visage des campagnes chinoises, Karim Badolo a soutenu que la revitalisation rurale peut bien s'exporter dans bon nombre de pays du Sud global. « C'est une initiative qui peut bien réussir au Burkina Faso parce que la pauvreté est beaucoup plus présente dans les zones rurales. En implémentant ce genre d'initiative dans des pays comme le Burkina Faso ou ailleurs dans la plupart des pays africains, on peut véritablement lutter contre la pauvreté », a-t-il avancé. Dans le même registre, le journaliste béninois, Héribert-Label Élisée Adjovi, a indiqué que la coopération sino-béninoise dans le domaine écologique s'articule autour de projets de construction de centrales solaires photovoltaïques qui renforcent l'accès à l'électricité, réduisent les émissions de CO_2, réduisent la dépendance du Bénin des énergies fossiles et luttent contre les changements climatiques tout en permettant aux populations de disposer de l'électricité.Selon lui, des cas concrets de cette coopération sont visibles dans divers secteurs d'activités au Bénin. « La coopération sino-africaine, au-delà de l'écologie, veut atteindre le développement durable comme à l'exemple de la modernisation à la chinoise, pour que l'agriculture, les infrastructures, le numérique et l'activité sociale, que tout cela rassemblé puisse permettre un développement durable, inclusif des populations béninoises à la base comme au sommet », a argué Éribert-Label Élisée Adjovi. Quant à Gérard Njoya, il a déclaré que la coopération entre la Chine et le Cameroun est un modèle inspirant. « Elle comprend des projets de développement bénéfiques pour les peuples chinois et camerounais. Et, pour un cas d'exemple dans le secteur de l'énergie, nous pouvons citer le projet d'électrification de 1 000 localités du Cameroun à travers le système photovoltaïque », a-t-il cité.

Relever les plus grands défis environnementaux

De son côté, Dimitri De Boer a laissé entendre que l'UE et la Chine sont deux acteurs importants de la gouvernance mondiale en matière d'environnement. « En effet, les décisions environnementales majeures prises dans le monde sont fortement influencées par l'UE et la Chine qui cherchent à s'aligner sur ces grandes questions. Le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal, adopté en 2022 sous la présidence de la Chine, illustre parfaitement cette réalité. Nous avons également eu le plaisir d'y apporter notre soutien durant de nombreuses années. Grâce à ce Cadre, le monde sera protégé, la nature pourra être protégée partout dans le monde », a-t-il précisé. Mme Yu Xiang a insisté sur l'expérience chinoise en matière de protection de l'environnement axée sur « la gouvernance ciblée ». Selon elle, le mot-clé de l'approche chinoise est la « précision ». « Grâce à l'identification ciblée et à la gestion dynamique, les ressources atteignent directement les personnes et les domaines qui en ont le plus besoin. Parallèlement, un système de gouvernance dynamique, y compris la prévention du retour à la pauvreté, a été établi », a-t-elle expliqué.

Pour réaliser une prospérité partagée, les différents participants à la table ronde ont unanimement reconnu que cela implique une éducation de qualité, des services médicaux accessibles, un environnement sain et une culture locale riche et vivante. Les panélistes ont enfin émis des vœux pour une coopération mondiale plus ouverte et plus inclusive afin de faire face aux défis communs.

Source: cgtn.com



CAN 2025 : Cameroun et Côte d'Ivoire se neutralisent (1-1) dans le groupe F

Dans un match très attendu et riche en rebondissements, le Cameroun et la Côte d'Ivoire se sont affrontés dans un match nul (1-1) qui maintient le suspense dans le groupe F de la Coupe d'Afrique des Nations. Après avoir remporté leurs deux premiers matchs respectivement contre le Gabon et le Mozambique, les deux équipes se sont retrouvées ce dimanche soir à Marrakech pour un affrontement crucial entre deux grandes nations du football africain.



Les enjeux étaient de taille, les deux équipes cherchant à prendre la tête du groupe pour bénéficier d'avantages conséquents dans la compétition. Les entraîneurs ont fait des choix stratégiques en alignant leur onze de départ, avec notamment la titularisation de Vakoun Bayo côté ivoirien et de Christian Kofane côté camerounais en pointe de l'attaque.

Dès le début de la rencontre, la Côte d'Ivoire a imposé son jeu en mettant la pression sur le Cameroun. Les Éléphants se sont montrés plus agressifs dans les duels et plus inspirés offensivement. Malgré une belle opportunité pour Amad Diallo dès la 7e minute, le Cameroun a su réagir et s'est créé à son tour des occasions dangereuses. La première période a été rythmée par des actions de part et d'autre, avec des tentatives de part et d'autre.

Au retour des vestiaires, ce sont les Ivoiriens qui ont ouvert le score grâce à une superbe frappe enroulée d'Amad Diallo à la 51e minute. Cependant, le Cameroun n'a pas tardé à répliquer et a égalisé rapidement grâce à un but chanceux de Junior Tchamadeu, suite à un contre favorable.

La suite du match a été intense, avec les deux équipes se rendant coup pour coup. Les joueurs ont tout donné sous les yeux attentifs de spectateurs de renom tels que Kylian Mbappé, Aurélien Tchouaméni et Jules Koundé. Malgré les occasions de part et d'autre, le score est resté inchangé jusqu'au coup de sifflet final, scellant ainsi un match nul qui maintient le suspense dans ce groupe relevé de la CAN.

Ce match a été un véritable spectacle pour les amateurs de football, mettant en lumière le talent et la détermination des joueurs des deux équipes. Les supporters peuvent désormais attendre avec impatience les prochains matchs de cette compétition qui s'annonce pleine de rebondissements.Le match entre les équipes camerounaise et ivoirienne s'est soldé sur un score de 1-1, ce qui reflète bien la rencontre intense et disputée qui s'est déroulée. Les Camerounais ont montré un grand courage et une grande solidarité en tenant tête au champion d'Afrique en titre. Ils ont su faire face à l'adversité et ont montré qu'ils pouvaient rivaliser avec une équipe d'un tel calibre. De leur côté, les Ivoiriens ont montré leur potentiel offensif impressionnant, bien qu'ils aient encore des ajustements à faire dans leur précision devant le but.



Cette rencontre a été très plaisante à regarder et a tenu toutes ses promesses en tant que choc entre deux équipes de haut niveau. Malgré le match nul, aucune des deux équipes n'a encore assuré sa qualification pour les huitièmes de finale. Cependant, les Ivoiriens et les Camerounais se positionnent en tant que premiers de leur groupe F, ce qui confirme qu'ils seront des adversaires redoutables pour le reste de la compétition.

Fatou Sissoko

HOROSCOPE

Bélier (21 mars - 19 avril)

Vous renouerez avec votre optimisme une fois que vous aurez fait un choix définitif, ne le remettez pas. Votre forme est capricieuse et peu adaptée à vos activités, les hauts et les bas que vous éprouvez sont des signes de fatigue cérébrale.
La sérénité et l'enthousiasme sont de retour, vous allez enfin pouvoir passer à des activités bien plus agréables. Cette journée est riche en satisfactions. Surtout, n'hésitez pas à aller vers de nouveaux projets collectifs.

Taureau (20 avril- 19 mai)

Il y a de la nouveauté autour de vous. Des nouvelles constructives correspondent à vos projets. Vous avez besoin de tonifier votre système musculaire, de vous dépenser sur ce point pour harmoniser vos énergies.
Voilà que l'atmosphère devient nettement plus détendue, vous saurez retrouver et partager votre enthousiasme. Alors, n'hésitez pas à entraîner les autres dans votre sillage, à lancer les invitations et à profiter de chaque moment pour vous faire plaisir.

Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Vous aurez les idées claires pour approfondir des liens qui finalement le méritent et vous le sentez. Cette journée est idéale pour entamer un régime. Recadrez votre alimentation en fonction de votre activité.
Vous vous montrez un peu paresseux, un peu gourmand, un peu possessif ou entêté, ce n'est pas en campant systématiquement sur vos positions, attaché aux plaisirs terrestres, que vous allez évoluer !

Cancer (21 juin - 21 juillet)

La chance relationnelle ne vous manquera pas. C'est le moment de foncer résolument vers vos objectifs ! Il y a du mouvement dans l'air, au sens large. Vous avez besoin de vous aérer, de vous ressourcer dans la nature.
Voilà que vous êtes plus sûr de vous et plus optimiste. Ainsi, vous pouvez plus facilement vous mettre en avant. Votre attitude va vous offrir un certain succès dans vos échanges. En effet, votre aplomb et vos arguments vont faire sensation, vous serez entendu !

Lion (22 juillet - 23 août)

Certaines portes se ferment et de nouvelles s'ouvrent. Donnez-vous le temps d'y réfléchir posément, de façon à poser des choix éclairés, hors de toute précipitation. C'est la meilleure façon de ne pas commettre de grossières erreurs et d'assurer votre avenir.
N'hésitez pas à faire le point dans vos dernières dépenses avec réalisme. Il faut rétablir l'équilibre du budget et envisager honnêtement votre avenir matériel. C'est un bon jour pour mettre en place une loi familiale anti gaspi !

Vierge (23 août 23 septmbre)

Les discussions de la veille vous ont éclairci. Votre route est maintenant plus lumineuse. Mais la dispersion de vos énergies peut vous faire croire à un manque d'efficacité, vous avez simplement besoin de vous évader de votre quotidien. Vous êtes d'excellente humeur et disposé à communiquer plus que d'habitude. L'ambiance est donc idéale pour prendre des initiatives, faire des compromis, régler des accords, consolider vos rapports familiaux et privilégier l'affection qui vous lie à vos proches.

Balance (23 septmbre - 22 octobre)

Vous aurez confiance en vous, un peu trop au goût de certains et cela risque d'être mal interprété. Votre énergie de fond est renforcée de par la qualité de votre sommeil. Vous le sentez positivement, poursuivez en ce sens.
Le courant ne passe pas. Vous vous heurtez à un mur et devez composer avec un quotidien difficile. Si vous ne vous sentez pas en phase avec le monde, prenez du recul et laissez passer.

Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Vous gagnerez en insouciance, ce qui vous aidera à prendre du recul par rapport à une affaire importante en suspens. Profitez du calme relatif de ce jour pour considérer vraiment certains manques qui proviennent de votre alimentation.
Restez discret sur les secrets que vos proches vous ont confiés dernièrement... Cela vous évite de gros ennuis ultérieurs. Par ailleurs, restez logique et pratique en ce qui concerne vos démarches administratives ou juridiques.

Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Vous aurez plus de facilités à donner de votre attention et des conseils avisés, ce qui va ravir votre entourage. Le contact avec la terre vous ressourcerait positivement. Faites une promenade loin du bitume !
Vous pouvez faire la preuve concrète de vos capacités. Agissez en toute confiance sans vous poser de questions. Vous pouvez faire progresser votre quotidien en toute discrétion, c'est le moment de liquider, résoudre pour mieux repartir ensuite.

Capricorne (21 décembre -20 janvier)

Vous aurez le sentiment que tout s'accélère, vos échanges permettront de garder la cadence. Vous êtes en accord profond avec vous-même, votre équilibre se renforce, faire du sport serait bienvenu malgré tout.
Votre entêtement va être positif et vous faire sortir vainqueur d'une situation. Si vous souhaitez évoluer et que l'on vous remarque, sachez sortir du lot et n'hésitez pas à faire valoir vos points de vue. Aujourd'hui, montrez de quoi vous êtes capable !

Verseau (20 janvier - 19 février)

Vous êtes décidé à appliquer de bonnes résolutions, vous serez d'humeur agréable et coopérative, positivement. Prenez soin de votre équilibre alimentaire. Les loisirs liés aux arts vous ressourceraient positivement.
Le climat est réaliste mais vous trouvez le monde un peu revêche. Le mieux à faire est de vous plonger dans vos propres activités, au moins le ciel vous donne courage, volonté et persévérance. La tendresse et la poésie, c'est plus tard...

Poisson (19 février - 21 mars)

Le partage de vos valeurs, de vos rêves, projets et idéaux vous sera hautement facilité, vos liens s'annoncent fluides. Une réconciliation est en vue si ces derniers temps vous avez gelé malencontreusement certains liens.
Faire un pas vers l'autre, vous est facile et agréable. Vous n'avez rien à perdre et tout à y gagner. Aujourd'hui, vous êtes particulièrement sociable et pleinement disponible pour faire de nouvelles connaissances. Votre bonne humeur et votre ouverture d'esprit vont être particulièrement appréciées.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



Pour tous **renseignements**, **abonnements**, **reportages**, **publicités**, **annonces** ...
n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23

Journal Malikilé | +223 70 44 22 23 | ampikile@gmail.com | www.malikile.com